



# AGIR!

## Le mot du Président



Nous sommes arrivés au terme de cette année bien particulière que fut 2020, nos vingt années et ce Covid 19 dont j'ai assez peu parlé.

Pourquoi ? Tout simplement parce que l'Etat nous a tellement dit tout et n'importe quoi, je n'ai pas envie de faire un discours dithyrambique pour l'un ou l'autre, changeons nos habitudes, point. Au moment où je rédige ce bulletin, c'est d'une manière, au moment où vous le recevrez ce sera autrement.

Je ne parlerais pas des aberrations sur l'ouverture de tel ou tel commerce, ou même la vente de certains produits qui ne posait pas problème lors du premier confinement.

Sachez aussi que les personnes présentant une maladie chronique ou fragilisant leur système immunitaire, considérées comme à très haut risque médical de développer une forme grave du Covid 19, des antécédents cardiovasculaires, diabète et obésité, pathologies chroniques respiratoires, cancers, insuffisance rénale, cirrhose, splénectomie, drépanocytose, âgées de plus de 65 ans, ou enceintes au troisième mois de grossesse peuvent avoir 30 masques gratuits par mois sur ordonnance médicale.

**Concernant nos permanences, elles sont suspendues pour le moment** compte tenu de la situation sanitaire, mais si nécessaire je pourrais me déplacer, avec modération et en cas d'urgence absolue avec les gestes barrières bien entendu.

Vous trouverez dans cet envoi, un petit cadeau qui permet aussi de financer le Foyer Socio Educatif du Collège au Martinet, avant dernière fois logiquement car je ne connais pas d'autres élèves que les deux auxquels j'en ai pris ces dernières années. Peut être ferons nous autre chose si les finances de l'association le permettent.

Je vous avais parlé des retraites le trimestre précédent.

Je m'aperçois qu'il faut quand même vérifier s'il ne manque pas une ou plusieurs années. J'ai commencé mes démarches, une année dans la même entreprise n'a pas été transmise à la Carsat. Le service des ressources humaines s'occupe de transmettre les documents (j'ai les bulletins de paie mais ça ne suffit pas visiblement...).

Pour terminer, le bureau et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes, en comité restreint.

Prenez soin de vous et de vos proches.

A l'an que ven

Bon trimestre à vous

**Le Président**

**Fabrice Houel**

### Dans ce numéro :

Mdph, des délais 2  
interminables

Masques gratuits 2

La 5 G et nous 2

Comptes rendu  
et financier de  
la dernière AG 3

Détente 4

Prochaines permanences  
des lundis de 9h à 11h au  
centre André Chamson à  
Alès\* :

- **SUSPENDUES  
POUR LE MO-  
MENT**

\*Sous réserve de modifi-  
cations, contactez nous  
au 06 65 17 06 23 pour  
vous assurer de la tenue  
des permanences

## MDPH: fin des délais interminables pour obtenir ses droits?

C'est officiel. En 2021, le gouvernement consacrera 25 millions d'euros pour améliorer le service des 104 maisons départementales des personnes handicapées (MDPH). Objectifs : les rendre plus efficaces et réduire les inégalités territoriales.

Elles informent, accompagnent et instruisent les demandes d'aides mais sont parfois débordées : les 104 maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) vont faire l'objet d'un vaste chantier d'amélioration, pour les rendre plus efficaces et réduire les disparités entre territoires, ont annoncé, le 15 octobre 2020, le gouvernement et les départements.

Un baromètre pour mesurer les progrès

Cette démarche vise à "simplifier la vie quotidienne des personnes handicapées", et notamment leur "accès aux droits", a expliqué la secrétaire d'Etat au Handicap, Sophie Cluzel, qui doit lancer, dans la foulée, à La Rochelle ce chantier d'"amélioration du service public", avec le président de l'Assemblée des départements de France, Dominique Bussereau. Le lancement de cette "feuille de route MDPH 2022" se traduira notamment par la publication d'un "baromètre", lancé dès le 15 octobre et actualisé ensuite tous les trimestres, et qui permettra au grand public de mesurer les progrès accomplis. Cet indicateur inclura, pour chaque MDPH, des données sur le délai de traitement des demandes ou le taux de satisfaction des usagers. Il permettra également de vérifier que la structure se conforme aux instructions gouvernementales de délivrer désormais des droits "à vie", afin qu'une personne aveugle ou amputée n'ait plus à justifier régulièrement qu'elle est toujours handicapée.

Une enveloppe de 25 millions d'euros

Les MDPH constituent, pour les personnes handicapées, le principal guichet d'accès à leurs droits. Elles déterminent le taux d'incapacité des personnes et instruisent chaque année, pour 1,7 million de bénéficiaires, quelque 4,5 millions de demandes d'aides, qu'elles soient financières, matérielles ou humaines, pour la vie quotidienne, la scolarité ou l'insertion professionnelle. Le gouvernement consacrera 25 millions d'euros en 2021 à ce chantier d'amélioration du service rendu, dont 10 millions "spécifiquement consacrés au rattrapage des retards les plus importants dans le traitement des demandes".

Former pour en finir avec l'inégalité territoriale ?

L'accent sera également mis sur la formation des professionnels. Les disparités sont parfois importantes d'un département à l'autre, avec des délais de traitement qui peuvent aller de deux mois et demi à plus d'un an. Des différences qu'"on ne peut plus accepter", selon Mme Cluzel. On peut citer ainsi le cas d'une personne dont les droits, qui lui avaient été accordés à vie, ont été revus à la baisse par une autre MDPH, après un déménagement d'après une association bien connue.

## Masques gratuits

Le ministère de la Santé prévoit une dotation de 10 masques par semaine aux personnes à haut risque. Ces masques sont distribués gratuitement en pharmacie sur présentation d'une ordonnance dispensée par un médecin ainsi que de la carte vitale. C'est donc au médecin qu'appartient la décision de prescrire ces masques fonction de l'état de santé de son patient. Ce sont principalement les personnes en ALD, âgées de plus de 65

## La 5 G, quel avenir ?

La 5G, c'est la cinquième génération de réseau mobile. Elle est plus élaborée. La 5G va utiliser plus de fréquences et des fréquences différentes de la 4G. Elle va tout d'abord permettre de désengorger le réseau 4G, proche de la saturation. Grâce à des débits beaucoup plus élevés, une latence beaucoup plus faible et la possibilité de prendre en charge un plus grand nombre d'appareils, la 5G va aussi permettre, à termes, de développer des usages totalement différents de la 4G, comme la télémédecine, les véhicules autonomes, ou l'automatisation des usines. Pour avoir la 5G, il faut être dans une zone couverte par la 5G. Or, d'un opérateur à l'autre, le déploiement de la 5G n'est pas le même. il faudra aussi avoir un forfait 5G et un smartphone compatible 5G. Mais avant de développer cette formule, ne serait il pas bon que tout le monde soit couvert par au moins la 4 G ? Méfions nous aussi des promesses car d'après un reportage que j'ai pu voir, la différence entre la 4G et la 5G pour le « Monsieur tout le monde », ne se justifie pas.



## COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE 14 SEPTEMBRE 2020

### Sont Présents :

Fabrice Houel, Président  
 Marinette Zweipfenig, Trésorière-Adjointe  
 Joceline Dammarez, Trésorière-

La séance est ouverte à 9h00 par M.Fabrice Houel, Président

Une procuration de M. Alphonse Queiruga a été donnée à M.Fabrice HOUEL

Le rapport financier fait état de peu de dépenses, saines et habituelles au bon déroulement de notre association.

Le Président remercie une nouvelle fois Mme Valérie Meunier Conseillère Départementale, Alès Canton 2 et Conseillère Municipale d'Alès et son suppléant Philippe Ribot, qui nous ont octroyé pour la troisième année une subvention, 150 euros cette année, ce qui pour notre structure est une aide non négligeable.

En ce qui concerne le rapport moral de l'année écoulée, il fait état de la crise sanitaire actuelle qui ne facilite pas nos échanges mais n'empêche pas nos 'activités régulières pendant nos différentes permanences ou extra permanences où les gens n'hésitent pas à nous contacter.

Aucune modification statutaire n'est à l'ordre du jour cette année.

La réunion se poursuit autour des événements actuels, personnels qui permettent de continuer à lier cette amitié importante à notre groupe sans le café habituel.

L'an prochain peut-être envisagerons nous une autre solution plus « amicale »

La séance est levée à 10h30 par le Président.

A la suite de cette Assemblée, les membres du bureau se sont réunis.

Sont donc réélus :

- M. Fabrice Houel, Président
- M. Jean-Paul Masson, Secrétaire
- Mme Joceline Dammarez, Trésorière
- Mme Marinette Zweipfenig, Trésorière-Adjointe

### Comptes de l'exercice 2019 Association Gardoise des Invalides et Handicapés

	2019	Rappel 2018		2019	Rappel 2018
Cotisations	220,00 €	200,00	Alès 1091	25,00 €	25,00 €
Dons	45,00 €	50,00	Assurance	67,03 €	68,30 €
Subventions	150,00 €	300,00	Commande échantillons	16,90 €	0,00 €
Rst Bbox	0,00 €	64,67	tampons	20,97 €	0,00 €
			Timbres	47,60 €	38,40 €
			Transports Houel	50,00 €	50,00 €
			Frais tonalité interro compte	1,50 €	0,00 €
			Chocolats	52,80 €	52,80 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>415,00 €</b>	<b>614,67 €</b>		<b>281,80 €</b>	<b>234,50 €</b>
			Résultat 2019	133,20 €	
			Banque au 31/12/2019	1 589,76 €	
			Banque au 31/12/2018	1 456,56 €	
				133,20 €	



**Association Gardoise des Invalides et Handicapés**

80 Avenue des Maladrieries  
30 100 ALES

Adresse mail :  
agih30@outlook.fr

Retrouvez nous sur  
le site : <http://agih10.wix.com>

Permanences le 2<sup>ème</sup> lundi du mois de 9h à 11h, Salle Truffaut, 2eme étage, accès direct par ascenseur dans la cour, Espace André Chamson Bd Louis Blanc, 30100 ALES (sauf mois Juillet et Août), la permanence de Septembre a lieu au forum des Associations

**Permanences suspendues pour le moment**

En dehors de ces permanences vous pouvez joindre :

Fabrice Houel : 06 65 17 06 23

Marinette Zweipfennig : 04 66 30 11 55

Jean Paul Masson : 06 76 54 39 90

Mme Joceline Dammarez 04 66 78 64 53

**SOLUTION TRIMESTRE PRECEDENT**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	M	O	N	D	A	N	I	T	E	S
II	A	B	E	C	E	D	A	I	R	E
III	C	E	S	A	R		M	E	I	R
IV	O	S	T		O	M	B	R	E	R
V	N	E	O	N	S		E	S		U
VI	N		R	O	T	A		E	O	R
VII	E	R		C	A	R	O	T	T	E
VIII	R	A	R	E	T	E		A	I	R
IX	I	N	D	U		T	U	T	T	I
X	E	G	A	R	E	E	S		E	E

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

**HORIZONTALEMENT**

I. Occupation sous l'Occupation. II. Presque fermé. III. Rigoriste. IV. Aurochs. C'est du gateau. V. Ferrures. Vaincu aux Champs Catalauniques. VI. Protégée. Lettre recommandée. VII. Plats provençaux. Le côté obscur de la vallée. VIII. Champ de bataille. Descente de bourses. IX. Eliminai. Tube un peu secoué. X. Issues. Dépôt d'eau.

**VERTICALEMENT**

1. Opinion sur rue. 2. Pisse en lit. 3. Angoissante. 4. Fleur. Paresseux. 5. Bête. En Ré. 6. Epuisante. Blanc qui vire au rouge à l'heure de l'apéro. 7. Il s'envoie en l'air. 8. C'est non. Corrige. 9. Chrome. Sardinelle. 10. Evêché orthodoxe.